

LE SOURN

SAMEDI 2 MAI 2015

Rando semi-nocturne

Randonnée pédestre nocturne et dînatoire dans les bois

Départ de la salle polyvalente de le Sourn

- 3 circuits :  11 kms  14 kms  16 kms



Adultes : 10 €

Enfants : 5€ (jusqu'à 12 ans)

Programme de la soirée :

(Départ de 18h à 20h)

Départ de la salle polyvalente	♪	Apéritif ou boisson sans alcool
1 ^{er} point de restauration	♪	Soupe à l'oignon +1 boisson
2eme point de restauration	♪	Galette saucisse +1 boisson
Retour à la salle	♪	Far + café

Organisée par l'Amicale laïque de l'école Joseph Le Métayer

L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin à compléter et à retourner à :

M. Le Tohic Pascal – kervihan – 56300 le Sourn

Avant le 25 avril 2015

Nom-Prénom :

(capitaine de l'équipe)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel. : E-mail :

Nombre de participants : Adultes Enfants

Nom des participants :

.....

.....

.....

Je joins un chèque de règlement à l'ordre de l'Amicale laïque Joseph Le Métayer :

De (.....x10 €) + (.....x5 €)=.....€

REGLEMENT DE LA RANDONNEE:

Seules les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront participer à la randonnée.

Le capitaine de groupe inscrit sur son bulletin tous les membres du groupe et assure le lien avec les organisateurs.

Au départ, remise de consignes d'organisation et de sécurité, de la carte et des tickets repas.

Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières, chacun va à son rythme.

Le port de bonnes chaussures est recommandé ainsi qu'une **lampe** et d'un **vêtement clair**.

Chaque participant est assuré par **sa propre responsabilité civile**.

Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte.

Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs.